

PROGRAMME CADRE POUR LA RECHERCHE ET LA TECHNOLOGIE (PCRDT) ET SON ACTION EN FAVEUR DES FEMMES

Nathalie Chauveau-Guri

Le 6^e PCRDT couvre la période 2002-2006, il a pour objectif de valoriser les actions de recherche et de développement technologique, en cofinçant des projets menés en partenariat afin de renforcer et structurer l'Espace européen de la recherche (EER) et mener des actions spécifiques dans le domaine de l'énergie atomique (EUR-ATOM).

Le secteur géographique concerné :

Les pays du monde entier peuvent participer au 6^e PCRDT. Cependant, les financements sont attribués par catégories de pays : États membres de l'Union européenne, États candidats, pays en développement et pays associés.

Qui peut participer ?

- le 6^e PCRDT est ouvert à toutes les entités juridiques établies (privées ou publiques, grandes ou petites, universités, instituts de recherche...);
- les projets sont menés en partenariats entre entités de pays différents :
 - 3 pays pour les projets intégrés et les réseaux d'excellence, dont 2 d'un État membre ou d'un pays candidat
 - 2 pour les autres types de projets (sauf bourses), dont 1 d'un État membre et 1 d'un pays candidat;
- le Concours européen des jeunes scientifiques est ouvert aux jeunes âgés de 15 à 20 ans, via les points de contact nationaux.

Financement communautaire :

Il varie de 25 à 100 % selon les projets et les domaines.

Structure du 6^e PCRDT :

Le budget du 6^e programme-cadre s'élève à 17,5 milliards d'euros. Le 6^e PCRDT se compose de 4 sous-programmes :

– *Intégrer et renforcer l'Espace européen de la recherche*

7 priorités thématiques et 5 activités spécifiques - Budget : 13,345 milliards d'euros

– *Structurer l'Espace européen de la recherche*

4 volets dont 2 visent tout particulièrement à favoriser la participation des femmes dans la recherche - Budget total : 2,605 milliards d'euros.

– *Renforcer les bases de l'Espace européen de la recherche*

2 actions visant à renforcer la coordination et de soutenir un développement cohérent des politiques et des activités de recherche et de stimulation de l'innovation en Europe - Budget : 320 millions d'euros.

– *Euratom : 4 actions*

Pour l'ensemble des quatre volets, la question de l'égalité des sexes est un élément de sélection important pour tous les projets soumis dans le cadre du PCRDT. A la fin de chaque contrat, un rapport sur les actions menées pour promouvoir l'égalité des sexes est demandé en plus du rapport d'activité.

Pour les projets intégrés ou les réseaux d'excellence, les actions visant à promouvoir l'égalité des sexes sont :

- prendre des actions spécifiques pour impliquer plus de femmes dans le projet,
- être en liaison avec les réseaux de femmes scientifiques,
- être en liaison avec les écoles et universités afin de déclencher un intérêt des jeunes filles pour le projet ou le domaine en question,
- embaucher des experts des questions de genre chargés de suivre et d'évaluer la dimension du genre dans le projet,
- organiser des séminaires, conférences ou ateliers pour sensibiliser à la nécessité d'améliorer l'égalité des sexes.

De plus, pour les réseaux d'excellence, la promotion de l'égalité des sexes est un des indicateurs d'intégration.

« Gros plan » sur les 2 volets du sous-programme *Structurer l'Espace européen de la recherche* visant à favoriser la participation des femmes dans la recherche

Volet Ressources humaines et mobilité :

Objectif : développer les ressources humaines (bourses Marie Curie) par la stimulation de la mobilité transnationale à des fins de formation ou de transfert des connaissances afin de contribuer à l'attrait de l'Europe pour les chercheurs des pays tiers.

Budget : 1,580 milliards d'euros.

Une attention est portée à la participation des femmes dans le cadre de toutes les actions et aux mesures appropriées à prendre en faveur d'un plus juste équilibre entre les femmes et les hommes dans la recherche ; aux circonstances personnelles liées à la mobilité, en particulier pour ce qui a trait à la famille, à l'évolution des carrières et aux langues ; au développement des activités de recherche dans les régions

moins favorisées de l'Union et des pays associés et à la nécessité d'une coopération accrue et plus efficace entre les disciplines de la recherche et entre les universités et les entreprises, y compris les PME.

Volet Science et société :

Objectif : encourager les relations harmonieuses entre la science et la société, ainsi que contribuer à la réflexion critique concernant les problèmes éthiques, le principe de précaution, les femmes et la science, etc.

Budget : 80 millions d'euros

Ce programme comprend 5 domaines thématiques :

- (1) Conseil scientifique, gouvernance et systèmes de référence
- (2) L'éthique en science
- (3) L'incertitude, le risque et le principe de précaution
- (4) Culture scientifique et technologique, les jeunes, l'enseignement et la sensibilisation aux sciences, les carrières
- (5) Femmes et sciences

Le volet « Femmes et sciences » comprend de nombreuses actions comme la création d'une plate-forme européenne pour les femmes scientifiques, la surveillance des progrès dans le domaine de l'égalité des sexes (base de données, statistiques, etc.), la mobilisation des femmes scientifiques dans le secteur privé ou encore la promotion de l'égalité des sexes dans les sciences dans une Europe élargie.

Attention : Actuellement et jusqu'au 9 décembre 2003, la Commission européenne lance un appel à propositions intitulé « Plateforme européenne pour les femmes scientifiques » dans le cadre du volet « Science et société ». Appel à propositions en français téléchargeable à cette adresse : <http://www.eurosfaire.prd.fr/sciencesociety/documents/pdf/appe1-prop.pdf?cmactive=sub104>

Au niveau national, un réseau de points de contact (PNC) est mis en place pour donner des informations sur le programme-cadre de recherche. Les autorités nationales fournissent une aide aux candidats qui n'ont aucune expérience en matière de demande de soutien financier.

Sites et lectures utiles pour en savoir plus :

- service français d'accès à l'information sur la recherche en Europe - EUROSFAIRE : <http://www.eurosfaire.prd.fr>
- Point national de contact consacré au volet Science et société : <http://www.eurosfaire.prd.fr/sciencesociety/>
- Site de la DG Recherche consacré au 6^e PCRDT (en français) : http://europa.eu.int/comm/research/fp6/index_fr.html
- Programme de travail pour le volet « Ressources humaines et mobilité » du 6^e PCRDT (en français) : http://www.eurosfaire.prd.fr/mobility/documents/pdf/r_wp_200203_fr.pdf

- Site web du programme science et société du 6^e PCRDT(en français), domaine « Femmes et sciences » : http://europa.eu.int/comm/research/science-society/women-science/women-science_fr.html
- « Femmes et sciences »- Mobiliser les femmes pour enrichir la recherche européenne
Communication de la Commission adoptée le 17 février 1999 (COM (1999)76 final) : http://europa.eu.int/comm/research/science-society/pdf/g_wo_co_fr.pdf
- Document de travail des services de la Commission Femmes et sciences : la dimension du genre, un levier pour réformer la science, 15 mai 2001 (SEC (2001)771) : http://europa.eu.int/comm/research/science-society/pdf/g_wo_sec771_fr_200101.pdf
- Plan d'action de la Commission européenne pour « Produire de l'égalité entre hommes et femmes dans les sciences » : http://europa.eu.int/comm/research/science-society/action-plan/08_action-plan_fr.html
- Présentation du Concours européen des jeunes scientifiques : http://europa.eu.int/comm/research/science-society/youth-science/youth-science_fr.html
- site Cordis des appels à proposition (site en anglais mais les appels sont téléchargeables en français) : http://europa.eu.int/comm/research/fp6/calls_fr.cfm
- site Cordis, Femmes et Sciences (uniquement en anglais) : <http://www.cordis.lu/improving/women/home.htm>
- guide du candidat au 6^e PCRDT : http://europa.eu.int/comm/research/fp6/pdf/blue_guide_fr.pdf

Nathalie Chauveau-Guri

Assistant Programme Manager, Greater London Enterprise, 28 Park Street, London SE1 9EQ.

E-mail : nathalie.g@gle.co.uk